



*Agissons ensemble pour
une plage au naturel*

INFOS

Avril 2019 - n°5



*Le printemps,
haute saison des
initiatives citoyennes
sur les plages !*

©Club de voile de Bernières-sur-Mer

Toute personne souhaitant s'impliquer dans la préservation des plages calvadosiennes peut trouver son bonheur en termes de chantiers citoyens organisés par des associations, des entreprises, des collectivités, voire des particuliers.

Le début du printemps offre le plus grand choix d'événements de ce type. Récemment, plusieurs chantiers ont été menés sur Omaha Beach, à Bernières-sur-Mer, Ouistreham, Villers-sur-Mer, Pennepepie... Ils ont permis d'éviter que des tonnes de déchets échoués ne repartent en mer ou se fragmentent sur le littoral.

D'autres chantiers seront programmés dans les prochaines semaines et leurs organisateurs comptent bien entendu sur toutes les bonnes volontés. **Vous souhaitez participer à l'un d'entre eux ? Consultez l'agenda sur www.rivagepropre.com**

L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a plus de 20 ans par le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne** et le **Département du Calvados**, avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du patrimoine naturel du littoral du Calvados, et tout particulièrement de l'écosystème lié à la laisse de mer.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion des plages. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage, mécanisé et donc non sélectif, que cela engendre dans certains secteurs fréquentés.

Association d'intérêt général, le CPIE assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes, mais propose aussi de la formation et du conseil auprès des acteurs du nettoyage des plages via sa Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE). Le but étant de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets échoués ou abandonnés sur le littoral.



L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

Le chiffre « Rivage propre »

En 2018, 85% des déchets récoltés par le CPIE Vallée de l'Orne, dans le cadre de son suivi scientifique à long terme sur une plage calvadosienne, étaient en matière plastique.

Zoom sur... les échouages de gros animaux dans le Calvados

Des animaux vertébrés s'échouent régulièrement sur les plages du Calvados. La grande majorité de cas concerne des oiseaux marins, alors qu'à l'inverse les observations de tortues marines sont exceptionnellement rares, car la Mer de la Manche ne fait pas partie de leur aire de répartition habituelle. Le corps d'une Tortue de Kemp a été retrouvé sur la plage de Bénerville début 2019 !

Concernant les mammifères marins, on retrouve régulièrement des corps de cétacés : marsouins et dauphins. Mais là encore, il peut y avoir des exceptions : un cachalot de 14 m s'est échoué sur la plage d'Honfleur en novembre 2016.

Les raisons de ces échouages sont diverses et variées : animaux perdus, malades ou en fin de vie, animaux déstabilisés par un phénomène météorologique ou un flux de marée anormal, animaux blessés (suite à une attaque de prédateur, une collision avec un bateau, une capture ou un enchevêtrement dans un filet), etc. Il convient d'être prudent sur le cas des phoques, car leur observation sur la plage ne signifie pas forcément qu'ils sont morts ou en détresse. En effet, des individus appartenant aux colonies locales (Baie de Veys, Baie de l'Orne, estuaire de Seine) aiment à se reposer sur la plage à marée basse, parfois isolé et à plusieurs kilomètres de leur « camp de base ».

Les mammifères marins les plus visibles sur les côtes du Calvados

Illustrations du GECC, dans le cadre du programme citoyen OBSenMER



Phoque gris (Groupe des Pinnipèdes)

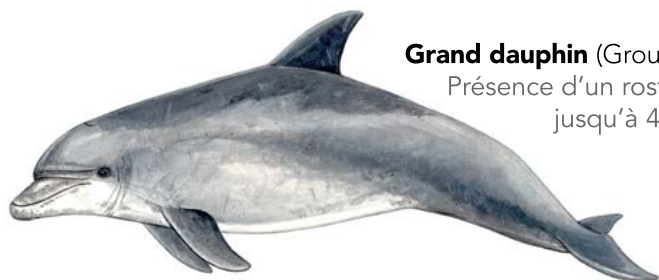
Tête rectangulaire, narines parallèles, jusqu'à 3 m.



Phoque veau-marin

(Groupe des Pinnipèdes)

Tête arrondie, narines en forme de V, jusqu'à 2 m.



Grand dauphin (Groupe des Cétacés)

Présence d'un rostre, dos gris, jusqu'à 4 m.



Marsouin (Groupe des Cétacés)

Pas de rostre, dos presque noir, jusqu'à 1,6 m.

Plus d'infos sur les phoques, auprès du Groupe Mammalogique Normand au 09 54 53 85 61.

Plus d'infos sur les Cétacés, auprès du Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin au 02 33 10 22 50.

Bon à savoir

Le suivi des échouages de mammifères marins, morts ou vivants, est réalisé depuis 1972 par le Réseau National d'Echouages (RNE), coordonné par l'Université de La Rochelle et le CNRS, mandatés par le Ministère en charge de l'écologie.

Des bénévoles formés assurent le relais de ce dispositif dans le Calvados, dès lors qu'un avis d'échouage (y compris d'oiseaux ou de tortues) est transmis au 05 46 44 99 10 (appel possible 24h/24 et 7 j./7) par la mairie concernée ou un simple promeneur.

A noter que ce signalement doit être réalisé avant toute manipulation de l'animal par la collectivité.

Sur le site www.observatoire-pelagis.cnrs.fr, la procédure à suivre est décrite précisément dans le guide téléchargeable en rubrique « ouvrages », depuis la prise en charge de l'animal jusqu'à l'équarrissage, dont le coût est pris en charge par l'Etat.



Trois questions à un acteur du littoral calvadosien

Vincent HEIJENS, citoyen organisateur de chantiers hebdomadaires entre Orne et Dives

Comment a débuté puis évolué votre engagement citoyen de lutte contre les déchets sauvages du littoral ?

Jeune retraité ayant passé 40 ans de sa vie enfermé dans un bureau, je souhaitais rattraper le temps perdu à respirer l'air du grand large... mais tout en étant utile à notre environnement !

Après avoir débuté en 2017 à ramasser les déchets dans les Marais de la Dives, à vélo avec une petite remorque, je me suis focalisé ensuite sur le littoral : au bord de l'Orne au Pont de Ranville, sur la plage et dans la Baie de Merville-Franceville et à Cap Cabourg.

Peu à peu, je me suis organisé : d'abord en développant une pince artisanale, à l'aide de l'EPN de Gonneville en Auge qui possède une imprimante 3D, et ensuite en invitant d'autres personnes à venir me rejoindre sur chaque site, chaque semaine, en communiquant par des affichages sur sites mais aussi grâce à une page Facebook dédiée.

Au début, quand j'étais seul à ramasser, les promeneurs me regardaient un peu comme une « bête curieuse » sans oser m'aborder mais à mesure que d'autres citoyens sont venus m'aider, ils ont compris la démarche et sont venus au contact pour discuter et nous féliciter.

On a senti chez eux une réelle prise de conscience par rapport au problème des déchets sauvages. Aujourd'hui, nous sommes souvent une dizaine sur chaque chantier, à lutter inlassablement contre ces intrus échoués ou abandonnés.



V.HEIJENS (à gauche)

Vous avez pu nouer des partenariats locaux pour vous aider dans la démarche ?

Le CPIE Vallée de l'Orne, via sa CALE, a été un allié depuis le début en réalisant mes premières affiches et en distillant quelques conseils en matière de précautions à prendre pendant ces opérations, notamment vis-à-vis de la faune et la flore littorales. La municipalité de Ranville m'a donné des sacs poubelle et a publié un article dans son bulletin d'information, tout comme celles de Cabourg et de Merville-Franceville. Sans oublier le Casino de Cabourg, qui soutient les chantiers que j'assure chaque semaine sur cette commune.

Quels sont vos objectifs ?

Ils sont avant tout de nettoyer au mieux ces sites qui nécessitaient un travail de fond, notamment à Cap Cabourg ou autour du Pont de Ranville. Il est important de faire durer le travail d'entretien désormais. En dehors de structures qui organisent régulièrement des chantiers, comme l'antenne locale de Surfrider, j'aimerais que d'autres citoyens lambda se lancent dans l'organisation de chantiers sur d'autres sites de la Côte Fleurie impactés par les déchets. Je suis déjà bien pris par les 3 chantiers que j'organise chaque semaine mais je reste bien sûr prêt à collaborer avec eux pour leur fournir des pinces et mutualiser la communication, notamment sur Facebook.

Contacts et infos sur la page Facebook « Côte Fleurie Propre ».

Mieux connaître les mœurs du Gravelot, pour mieux protéger sa nidification !

En juin prochain, la Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE) du CPIE organise une nouvelle session de découverte du Gravelot à collier interrompu en partenariat avec le Groupe Ornithologique Normand, ouverte aux acteurs de la gestion du littoral calvadosien : **élus et techniciens de communes, associations d'insertion, agences et services de l'Etat en lien avec le sujet ,...**

L'objectif de cette animation ? Faire mieux connaître cette espèce patrimoniale (mœurs, répartition, facteurs de risques...) pour une meilleure prise en compte dans le cadre des missions respectives de ces structures.

Elle se tiendra sur la plage de Graye-sur-Mer, où cette espèce emblématique, de retour du sud de l'Espagne ou du nord de l'Afrique, parvient à se reproduire chaque année avec succès, notamment grâce à la bienveillance de la municipalité à son sujet.

**Réservation auprès du CPIE : 02 31 78 07 89 ou bpotel@cpievdo.fr.
RDV le 14 juin à 10h sur le parking situé à proximité de l'école de voile de Courseulles-sur-Mer. Durée : 1h30 à 2 h.**



Un nouvel outil diffusé par la CALE

Pour une gestion raisonnée du littoral calvadosien

Début 2019, la CALE a diffusé une version réactualisée de son **Guide pratique de collecte raisonnée des macro-déchets et gestion des échouages naturels du littoral calvadosien**.

Ce document, destiné avant tout aux acteurs du nettoyage des plages, est composé :

- d'un livret de 24 pages comportant de nombreuses informations thématiques : intérêt de la laisse de mer, caractérisation et problématiques posées par les déchets sauvages, échouages exceptionnels et leur gestion... ;
- de fiches de préconisations, adaptées à chaque territoire, qui peuvent être utilisées aussi bien par les services techniques des collectivités littorales que par des structures organisant ponctuellement un chantier citoyen de récolte de déchets sur la plage locale.

Ces divers éléments, qui seront amenés à évoluer avec le temps, sont téléchargeables sur www.rivagepropre.com



Rivage propre, un outil de sensibilisation

Bilan de l'année 2018

En 2018, le CPIE Vallée de l'Orne a assuré plus de **90 séances** auprès de jeunes publics (cadres scolaire, périscolaire ou extrascolaire), d'adultes ou du grand public, dans le cadre de l'Opération Rivage propre.

Cela a pris la forme d'animations couplant un chantier de récolte de déchets à une découverte du littoral calvadosien, de tables rondes, de projections-débats ou encore de stands d'information sur les plages l'été ou à l'occasion d'événementiels populaires.

Mais l'éducation et la sensibilisation au respect du littoral restent un travail de longue haleine, en témoigne l'historique de ce programme dans le Calvados.

Vous souhaitez bénéficier d'une intervention de ce type (gratuite)? Contactez au plus vite le pôle littoral du CPIE Vallée de l'Orne au 02 31 78 71 06, afin de connaître ses disponibilités et définir ensemble le projet.

L'agenda des chantiers citoyens organisés sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet du programme.



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLEE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Bulletin semestriel réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne.
Conception graphique/illustrations : V.QUENTRIC (Little Big Com). Mise en page : B.POTEL (CPIE VdO).
Crédit photos : CPIE VdO sauf mentions explicites. Ne pas jeter sur la voie publique.

Opération Rivage propre
CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06
Pour recevoir ce bulletin par mél,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com